



aradei

CAPITAL

Communiqué de presse

Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2024

Les actionnaires de la société Aradei Capital SA se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le 12 septembre 2024, à 10 heures, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Nawfal BENDEFA, Président Directeur Général.

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, a autorisé à l'unanimité une augmentation du capital social de la société à hauteur d'un montant maximum, prime d'émission incluse, de quatre cents millions de dirhams (400.000.000 MAD) à réaliser par émission d'actions à un prix de quatre cent quatre-vingt (480) dirhams par action dont cent (100) dirhams à titre de nominal et trois cent quatre-vingt (380) dirhams à titre de prime d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'investisseurs identifiés.

L'Assemblée Générale Mixte a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs les plus étendus à l'effet notamment de fixer les modalités et caractéristiques de l'augmentation du capital social susvisée et d'en constater la réalisation définitive.